

Le dévoisement des voyelles finales.

Roberto Paternostro

▶ To cite this version:

Roberto Paternostro. Le dévoisement des voyelles finales.. Rassegna Italiana di Linguistica Applicata, 2008, 3 (40), pp.129-158. halshs-00639082

HAL Id: halshs-00639082 https://shs.hal.science/halshs-00639082v1

Submitted on 8 Nov 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE DÉVOISEMENT DES VOYELLES FINALES Étude perceptive

Roberto Paternostro, Università Cattolica del Sacro Cuore

Tra i fenomeni di variazione fonetica in francese contemporaneo, la desonorizzazione delle vocali finali è forse quello che maggiormente potrebbe suscitare l'attenzione di linguisti e fonetisti. La sua larga diffusione nella lingua dei media delle diverse francofonie, infatti, sembra faccia pensare alla nascita di un nuovo "tic" linguistico proprio dei giornalisti televisivi.

Il presente articolo tenta, attraverso l'analisi dei dati raccolti dalla somministrazione di un test percettivo, di rispondere alle domande circa la percezione sociale di tale fenomeno presso un pubblico francofono non specialista, cercando, inoltre, di ricostruirne l'origine e lo sviluppo, per giungere poi a formulare delle ipotesi riguardanti le sue possibili funzioni espressive nella lingua e nell'interazione comunicativa.

Parmi les variations phonétiques en français contemporainⁱ, le dévoisement des voyelles finales est un phénomène assez récentⁱⁱ, qui connaît une diffusion importante chez de nombreux locuteurs en France, dans les pays francophones européens et même au Québec. Il n'a cependant été abordé que par très peu de linguistes.

Ce phénomène consiste à transformer des voyelles finales désonorisées en constrictives dorso-palatales, se rapprochant de la consonne allemande [ç] que l'on trouve dans le mot *ich* /iç/. Cette transformation intéresse principalement les voyelles antérieures fermées /i/ et /y/, les voyelles d'aperture moyenne /e/ et /ø/, plus rarement la voyelle postérieure fermée /o/iii, ainsi que la voyelle postérieure fermée /u/, qui se rapproche plutôt de la constrictive dorso-vélaire [x], comme dans le mot allemand *acht* /axt/ (Fónagy 2006 : 46-47).

Ivan Fónagy cite l'exemple d'une jeune participante au jeu télévisé « La roue de la fortune », qui, en proposant des lettres, prononce : « le té-ç » /ləteç/iv ; « le eu-ç » /ləøç/ (TF1, 3/06/1988), et de Marie Loeb qui, dans un téléfilm de Claude Loursais^v, dans le rôle d'une fille de dix-sept ans, prononce : « j'ai tout raconté-ç » /ʒeturakɔteç/ ; « je voulais le suivre pour empêcher-ç » /ʒəvulɛləsqivrpurɑpɛʃeç/ ; « je t'ai vu-ç » /ʒətevyç/ (Fónagy 2006 : 46). Il remarque, ensuite, que la désonorisation des voyelles finales apparaît aussi dans la lecture à voix haute ainsi que dans des expressions accompagnant de gestes de politesse tel que "merci" que l'on prononce comme s'il était écrit "mercich" /mɛrsiç/ lorsque, par exemple, quelqu'un nous ouvre la porte pour nous faire passer.

Enfin, il ajoute que ce phénomène n'apparaît qu'en finale d'énoncé ou de groupe prosodique et qu'il pourrait permettre de marquer la fin d'une unité de discours, même en l'absence d'autres indices (Fónagy 2006 : 46-47).

Pierre Léon aborde ce sujet dans le cadre des variations phonétiques d'origine expressive, mais il ne fait que rapporter ce que Fónagy avait déjà remarqué (Léon 1993 : 253)^{vi}.

Dans ce paragraphe nous nous sommes limités à décrire le dévoisement des voyelles finales d'un point de vue phonétique, en nous basant sur les remarques de deux linguistes qui ont abordé ce sujet.

Dans les paragraphes qui suivent, nous essayerons d'étudier ce phénomène plus diffusément, de façon à comprendre son origine, son évolution, sa perception sociale ainsi que sa fonction pragmatique et communicationnelle dans le discours.

Nous commençons par la description du point de départ de notre recherche et par un simple compte rendu de nos observations sur le terrain (1 et 2). Nous passerons, ensuite, à la description de l'élaboration du test perceptif que nous avons administré en Belgique à 25 informateurs francophones pour tester la perception sociale d'un parler réalisant le dévoisement des voyelles

finales de la part d'auditeurs naïfs (3). Enfin, nous chercherons à décrire et à évaluer les résultats de notre enquête, tout en sachant qu'il s'agit d'un phénomène évolutif en cours et qu'il sera donc difficile de parvenir à des conclusions définitives (7).

1. Un nouveau « tic » des jeunes journalistes ?

Notre recherche est partie d'un reportage de Philippe Vandel, proposé au cours de l'émission "Arrêt sur images" du 22 novembre 2003 transmise sur France 5, dont l'objet était la dernière manie en date des présentateurs des chaînes câblées.

Dans ce reportage, on montre plusieurs exemples de jeunes journalistes de quelques petites chaînes de télévision qui produisent des chuchotements à la fin de leurs énoncés, avant de lancer un nouveau sujet.

On cite le journal télévisé de "i télévision" du 20 septembre 2002 et du 15 décembre 2003, où l'un des présentateurs vedette, juste avant de lancer un autre reportage, modifie sa diction et, au moment du point final, chuchote. Le même phénomène a été aussi remarqué, toujours le 15 décembre 2003, sur "LCI", où le présentateur chuchote la dernière voyelle de sa phrase avant de lancer un autre sujet, ainsi que sur les chaînes de sport (voir : "L'équipe TV", 28 juin 2003 ; "i télévision", 4 novembre 2003).

Philippe Vandel remarque qu'à l'époque cette "manie finale" n'est pas pratiquée dans les principaux journaux télévisés des grandes chaînes de télévision et qu'il s'agit, en outre, d'une spécialité propre aux jeunes journalistes des chaînes du câble. Il avoue toutefois ne pas être en mesure de savoir qui a lancé cette mode.

Des professeurs de journalisme interviewés pour savoir si c'étaient eux qui enseignaient cette nouvelle technique de modification de son phrasé, ont répondu qu'il ne s'agit que d'un défaut des débutants. Cependant, des jeunes journalistes interpellés à ce propos, ont déclaré que jamais on ne leur a fait professionnellement aucun reproche à ce sujet. Certains ont affirmé que cette façon de chuchoter les voyelles finales est pour eux une petite musique qui les rassure. D'autres, par contre, ont répondu que, comme tout le monde parlait de cette manière à ce moment-là sur les chaînes d'information et à la radio, ils le faisaient eux aussi parce que "ça fait journaliste".

David Abiker, l'un des journalistes présents lors de l'émission, a enfin souligné : « Ce phénomène ne se produit que quand les journalistes arrêtent une séquence d'images et s'apprêtent à en lancer une autre. C'est à ce moment qu'ils freinent, et, pour mieux s'arrêter, ils font un petit dérapage comme dans le ski ».

2. Observations sur le terrain

C'est donc à partir de cette émission que nous avons commencé à observer de plus près la diffusion et la dynamique de ce phénomène.

Nous avons tout d'abord commencé à écouter plus attentivement la télévision et la radio et nous avons pu constater la diffusion du dévoisement des voyelles finales même chez les journalistes des grandes chaînes de la télévision et de la radio (FR1, FR2, RTBF, RFI, Radio-Canada, etc.). Nous citons seulement quelques-unes de nos observations : le journal télévisé (JT) de FR2 du 21

janvier 2008 à 20h00 où le journaliste David Pujadas prononce : « lundi-ç » /lædiç/, « États-Unis-ç » /etazyniç/, « David Boéri-ç » /davidboeriç/; le Journal Infos de Radio France International du 22 janvier 2008, où le présentateur prononce : « prévenu-ç » /prevnyç/, « gentil-ç » /ʒãtiç/,

« nerveux-ç » /nεκνøς/; le JT de RTBF, la chaîne de télévision francophone de Belgique, du 14 décembre 2007 à 12h00, où Ophélie Fontana prononce : « destinée-ç » /dɛstineç/, « penser-ç » /pãseç/ ; le JT de Radio-canada du 17 avril 2008, où Jocelyn Létourneau prononce : « dit-ç » /diç/; « passé-ç » /paseç/.

Ce ne sont que quelques exemples de ce que nous avons pu observer et nous ne nous sommes limités ici à rapporter que des mots. Il est toutefois intéressant de remarquer que si nous avions transcrit toute la phrase d'où ces mots ont été tirés, nous aurions pu constater que ce phénomène n'apparaît qu'en fin d'énoncé ou de groupe prosodique, en formule de clôture.

En outre, lors de plusieurs séjours prolongés en Belgique et en France, en écoutant la façon de parler des gens dans leurs conversations ordinaires et dans des contextes variés, nous avons pu remarquer que le dévoisement des voyelles finales s'est aussi largement diffusé dans la vie quotidienne, au-delà du petit écran.

Nous avons observé son emploi dans des conversations à deux ou à plusieurs locuteurs en contexte familier, dans des conférences et dans la parole publique, dans la lecture publique à voix haute (comme par exemple dans la lecture d'un conte ou dans la lecture de la Bible pendant la Messe) ainsi qu'en contexte didactique. Enfin, nous avons pu noté que le dévoisement des voyelles finales est intégré et habituellement réalisé même par des étrangers apprenant le français dans un pays francophone.

3. Élaboration d'un test de perception

Ayant donc constaté une large diffusion du dévoisement des voyelles finales dans les parlers des journalistes des petites et des grandes chaînes de télévision et de la radio ainsi que dans les conversations ordinaires de locuteurs francophones naïfs, nous avons décidé d'étudier la perception que ces derniers peuvent avoir de cette parlure, de façon à essayer de comprendre tout d'abord s'il s'agit d'un phénomène conscient (c'est-à-dire si les locuteurs ont conscience de réaliser une telle parlure ou du moins s'ils perçoivent que les autres la réalisent) et puis de façon à essayer de définir les fonctions, les contextes d'emploi et les significations éventuellement véhiculées par un tel phénomène.

Voilà pourquoi nous avons mis au point un test de perception sous forme de questionnaire comportant deux volets, le premier visant à évaluer la perception sociale de la réalisation des voyelles finales dévoisées et le second visant à tester la conscience d'une telle perception et à définir les significations éventuelles et des contextes possibles d'emploi.

3.1 Hypothèses de travail

Avant de commencer à décrire la structure de notre test de perception, il est important d'examiner les hypothèses d'interprétation au sujet du dévoisement des voyelles finales que nous avons proposées en nous basant sur les intuitions élaborées à l'occasion de quelques échanges personnels avec des professeurs et des italophones spécialistes du français, sur les observations faites sur le terrain en Belgique et en France, ainsi que sur les remarques des linguistes que nous avons cités au début de notre étude.

Ces hypothèses nous ont inspirés lors du choix et de la construction des différentes grilles de notre test et de leurs échelles évaluatives.

Hypothèse n° 1 : Le parler réalisant le dévoisement des voyelles finales (que l'on appellera marqué) sera perçu comme plus naturel, plus recherché, plus féminin, plus chaud, plus pittoresque, plus calme, plus mélodieux, plus sympathique, plus jovial, plus fluide et plus doux.

Par conséquent, le parler ne réalisant pas le dévoisement des voyelles finales (que l'on appellera standard non marqué) sera perçu comme plus artificiel, plus neutre, plus masculin, plus froid, plus banal, plus énergique, plus monotone, plus ennuyeux, plus détaché, plus entrecoupé, plus dur, voire vulgaire

Hypothèse n° 2 : Un locuteur réalisant le parler marqué sera jugé comme étant plus cultivé, plus gentil, faisant plus jeune, plus élégant et comme provenant d'une classe sociale élevée, alors qu'un locuteur réalisant le parler standard non marqué sera jugé comme étant moins cultivé, plus impoli, faisant plus vieux, moins élégant et comme provenant d'une classe sociale moyenne.

Hypothèse n° 3 : Des locuteurs francophones ordinaires sont en mesure de percevoir un parler réalisant le dévoisement des voyelles finales et l'évaluent positivement, estimant qu'un tel parler ajoute à la communication de la politesse, de la chaleur, de l'élégance, du prestige et de l'emphase.

Hypothèse n° 4 : Le parler marqué est employé par des locuteurs francophones ordinaires dans des contextes formels, dans la parole ou dans la lecture publiques et dans les conversations ordinaires pour exprimer l'émotivité, la gentillesse et l'emphase.

3.2 Choix du corpus et description de la première partie du test

En ce qui concerne la première partie de notre test, nous nous sommes inspirés de la technique du locuteur masqué mise au point au début des années 60 dans le cadre de la psychologie sociale du langage par le psychologue canadien Lambert pour étudier l'attitude linguistique (Lambert 1967).

Cette technique consiste à faire écouter à un auditoire de juges des paires d'enregistrements contrastées d'un point de vue linguistique, réalisées par le même locuteur à l'insu de l'auditoire, et à demander ensuite aux juges de les évaluer suivant des échelles relatives au statut social et à la personnalité du locuteur.

Les enregistrements portent généralement sur des échantillons verbaux, pour la plupart des textes lus, construits pour les buts de l'expérience et ne divergeant que pour les seuls traits qui font l'objet de l'évaluation (Lafontaine 1986 : 25-28).

Tout en nous rendant compte qu'il est impossible de séparer signifiant et signifié dans la chaîne sonore et que le côté sémantique des mots influence forcément la perception phonétique de la parole^{vii}, nous avons toutefois cherché à travailler dans un contexte et avec un style les plus neutres possibles en proposant un texte lu, de manière à éliminer les problèmes complexes amenés par l'expressivité des interactions spontanées et par les différentes implications du locuteur dans son message (Galazzi 1980 : 118-119).

Nous avons aussi voulu que le texte lu soit un récit, de façon à éviter des thématiques ou des stratégies rhétoriques présentes par exemple dans des textes informatifs ou argumentatifs qui pourraient influencer le côté émotif des locuteurs.

Le texte choisi a été lu par une locutrice française d'origine bourguignonne, âgée de 47 ans, et travaillant comme enseignante de français dans une université italienne.

Comme notre test a été administré en Belgique et donc à un public à majorité belge, nous avons délibérément choisi une locutrice n'ayant pas un accent parisien marqué, de façon à ne pas influencer notre auditoire du point de vue du prestige social de la langue.

Le texte a été enregistré deux fois par la même locutrice. La première lecture du texte a été faite d'une façon plutôt neutre, avec un accent standard, alors qu'au cours de la seconde lecture la locutrice a délibérément réalisé le dévoisement des voyelles finales à des endroits du texte qui avaient été précédemment choisis. Les endroits choisis correspondent toujours à la fin d'un énoncé ou d'un groupe prosodique comportant une certaine emphase et se terminent par l'une des voyelles où généralement se produit le phénomène étudié. Ces critères de choix ont été pris suivant nos observations sur le terrain et en tenant compte des remarques faites par Fónagy citées plus haut. Le texte se compose de 259 mots et sa lecture dure environ 1 minute et 40 secondes.

Pour l'évaluation des deux enregistrements nous avons préparé deux grilles identiques comportant un différentiateur sémantique composé de onze échelles bipolaires (artificiel – naturel ; vulgaire – recherché ; masculin – féminin ; froid – chaud ; banal – pittoresque ; calme – énergique ; monotone – mélodieux ; ennuyeux – sympathique ; détaché – jovial ; entrecoupé – fluide ; dur – doux) à 7 degrés (voir les grilles 1A1 et 1A2 aux pages suivantes), suivant le modèle proposé par Lafontaine dans son test de perception visant à l'évaluation sociale de différents accents belges et français (Lafontaine 1988).

Nous avons ensuite prédisposé une troisième grille (voir la grille 1B) visant à évaluer les mêmes enregistrements suivant une série de 4 paires contrastées d'adjectifs caractérisant la personnalité du locuteur (cultivé – illettré ; gentil – impoli ; jeune – vieux ; élégant – grossier), qui peuvent être cochés au choix suivant la perception sociale de chacun des juges.

Le but de cette seconde partie du premier test n'est pas d'évaluer simplement la façon de parler comme dans les deux premières grilles, mais plutôt d'évaluer la façon de parler en relation avec la personne qui parle, essayant de déterminer quelles pourraient être les caractéristiques sociales d'un locuteur réalisant ou non le dévoisement des voyelles finales.

Enfin, nous avons préparé une quatrième grille (voir la grille 1C), qui vise à classer socialement le locuteur enregistré à travers le choix entre trois classes sociales différentes : basse, moyenne, élevée.

3.3 Description de la seconde partie du test

En ce qui concerne la seconde partie du test, nous avons décidé de travailler sur huit paires contrastées d'énoncés comportant des phrases bien simples et les plus neutres possible, ne se différenciant que pour un seul trait phonique, c'est-à-dire la voyelle finale dévoisée. Nous avons choisi de les enregistrer et de les faire lire toujours à la même locutrice citée plus haut.

Nous avons prédisposé à cet effet une première grille visant à l'individuation du trait différenciateur des paires contrastées d'énoncés présentées, afin de vérifier si le dévoisement des voyelles finales est consciemment perçu par des locuteurs francophones ordinaires (grille 2A). Nous avons choisi de ne pas proposer de choix forcés, mais de laisser les juges libres d'exprimer ce qu'ils pensent percevoir, tout en étant conscients de la difficulté de la tâche.

Nous avons prédisposé, ensuite, deux autres grilles, l'une visant à évaluer la signification éventuelle que le trait différenciateur repéré dans la grille précédente ajoute aux énoncés (grille 2B), l'autre visant à savoir si les locuteurs testés emploient ou non le dévoisement des voyelles finales et éventuellement dans quel contexte (grille 2C).

Pour ce qui est de la grille 2B, nous avons donné dix suggestions concernant la signification possible apportée par le dévoisement des voyelles finales (dureté, politesse, chaleur, indifférence, élégance, vulgarité, prestige, emphase, mépris, aucune différence) et nous avons laissé en dernier la possibilité d'ajouter d'autres traits. La grille prévoit aussi des cases numérotées correspondant aux

paires contrastées d'énoncés proposées avant, dans la grille 2A, de façon à pouvoir cocher la paire correspondante au trait choisi.

En ce qui concerne la grille 2C, par contre, nous avons donné la possibilité de choisir si le sujet testé prononce les mêmes paires d'énoncé plutôt comme le locuteur A1 (sans réaliser le dévoisement) ou comme le locuteur A2 (réalisant le dévoisement). Nous avons prévu à côté de l'espace blanc de façon à ce que les juges puissent ajouter les raisons d'un tel choix et à ce qu'ils puissent indiquer dans quel contexte un tel phénomène est susceptible de se réaliser.

4. Protocole expérimental

Notre test de perception a été administré en Belgique, à un public composé de 25 personnes, dont 15 hommes et 10 femmes, âgés entre 15 et 70 ans, provenant de différentes parties de la Belgique (région liégeoise, régions namuroise, Hainaut, Brabant Wallon, Luxembourg, Bruxelles), de différentes régions de France (Nord Pas-de-Calais, Sud-est Provence, Lorraine, Auvergne, Champagne, Seine Maritime, Ile de France, Ile de la Réunion), du Grand Duché de Luxembourg et de Suisse (Genève). Il y avait aussi des locuteurs étrangers qui vivent en Belgique depuis plusieurs années, provenant d'Algérie, d'Italie, du Brésil et de Pologne.

Leur origine sociale est très variée. Treize d'entre eux ont un diplôme d'études supérieures (de 2^e ou de 3^e cycle), quatre sont inscrits à l'université, cinq ont passé leur baccalauréat et un seul est encore lycéen.

En ce qui concerne la profession, on compte une infirmière, une institutrice à la retraite, une traductrice, un ingénieur civil, un ingénieur informatique, un assistant social, un informaticien, un architecte, quatre séminaristes, un horticulteur, une secrétaire de direction, une auxiliaire de vie, une employée dans une banque, une pédagogue, trois demandeurs d'emploi et cinq étudiants.

Le test a été proposé en deux sessions, la première avec 12 personnes et la seconde avec 13. Nous avons fait installer les auditeurs dans une salle où ils pouvaient écouter les enregistrements et écrire. Les deux parties du test ont été proposées l'une après l'autre et l'ensemble a duré une heure et demie environ.

La première partie du test s'est avérée la plus facile à administrer, car les grilles (1A1, 1A2, 1B et 1C) étaient bien construites et la consigne assez simple. Cependant, étant donné qu'il s'agissait d'un public presque entièrement naïf, nous avons dû expliquer certaines des échelles bipolaires employées dans les deux premières grilles, comme par exemple le concept de phonème masculin ou féminin, de façon à ce que les juges puissent être bien conscients de leur signification. Comme nous l'avons dit plus haut, nous avons employé dans cette première partie la technique du locuteur masqué. En fait, les juges ont reconnu tout de suite qu'il s'agissait de la même locutrice. Cela n'a pourtant pas compromis les résultats du test, car ils ont bien perçu les différences de prononciation entre la première et la deuxième lecture, ce qui fait que leurs évaluations ont été différentes pour l'une et pour l'autre.

Nous avions prévu de ne faire écouter les enregistrements que deux fois. Cependant, la consigne étant très longue (quatre grilles à remplir), le juges ont demandé de les écouter plusieurs fois au cours de la session.

Pour ce qui est de la seconde partie du test, il faut tout de suite dire que la consigne était bien plus difficile, car nous avons demandé à notre public d'essayer de percevoir le trait différenciateur dans des paires d'énoncés contrastées sans qu'ils aient la moindre idée de la nature de ce trait.

La grille 2A a été assez facilement remplie, alors qu'il y a eu des difficultés dans le remplissage des deux autres grilles, car elles étaient peut-être trop complexes pour un public naïf.

Il ne faut pas sous-estimer l'effet de la fatigue dû à la longueur excessive de l'expérience, bien que les sujets ne s'en soient pas plaints. Bien au contraire, les auditeurs se sont avérés très intéressés au test et s'y sont très bien appliqués.

5. Résultats de la première partie du test

Avant d'illustrer les résultats de notre test, il est essentiel d'expliquer qu'en ce qui concerne le calcul des pourcentages des grilles 1A1 et 1A2, nous n'avons décidé de ne pas tenir compte des réponses neutres, c'est-à-dire celles de la colonne à valeur zéro, et d'additionner les chiffres des colonnes à valeur 1, 2 et 3 pour chaque échelle bipolaire.

Pour ce qui est des résultats se référant à la grille 1A1, on peut remarquer que le parler standard non marqué, c'est-à-dire celui ne réalisant pas le dévoisement des voyelles finales, a été évalué d'une façon non homogène. Nous reproduisons ci-dessous les résultats (fig. 1) et les pourcentages (fig. 2).

	Grille 1A1 - Locuteur A1								
	Echelles A1	3	2	1	0	1	2	3	Echelles A2
1	Artificiel	1	4	9	2	3	2	3	Naturel
2	Vulgaire	0	1	0	6	7	7	2	Recherché
3	Masculin	1	3	4	3	4	4	5	Féminin
4	Froid	0	7	4	5	4	3	1	Chaud
5	Banal	3	4	3	8	2	2	2	Pittoresque
6	Calme	2	4	3	2	4	4	4	Energique
7	Monotone	2	6	2	4	5	1	2	Mélodieux
8	Ennuyeux	1	6	0	7	5	4	3	Sympathique
9	Détaché	3	5	1	4	7	2	1	Jovial
10	Entrecoupé	1	4	3	5	4	4	4	Fluide
11	Dur	1	7	0	7	3	4	2	Doux

Figure 1: Résultats concernant la grille 1A1

	Grille 1A1 - Locuteur A1					
	Echelles A1			Echelles A2		
1	Artificiel	56%	32%	Naturel		
2	Vulgaire	4%	64%	Recherché		
3	Masculin	32%	56%	Féminin		
4	Froid	44%	32%	Chaud		
5	Banal	40%	24%	Pittoresque		
6	Calme	36%	48%	Energique		
7	Monotone	40%	32%	Mélodieux		
8	Ennuyeux	28%	48%	Sympathique		
9	Détaché	36%	40%	Jovial		
10	Entrecoupé	32%	48%	Fluide		
11	Dur	32%	36%	Doux		

Figure 2: Pourcentages concernant la grille 1A1

Le parler standard non marqué a été évalué comme étant assez artificiel (56%), plutôt recherché (64%), féminin (56%), froid, banal, énergique, sympathique, jovial, fluide et doux. Il est évident que l'on peut classer les échelles de gauche (échelles A1) comme étant plus négatives et les échelles de droite (échelles A2) comme étant plus positives. C'est en ce sens que nous avons dit que le parler standard a été évalué d'une façon non homogène, car les pourcentages des choix ne penchent pas nettement vers la gauche ni vers la droite. La représentation de résultats sous forme d'histogrammes va peut-être nous aider à mieux visualiser la non homogénéité des pourcentages (fig. 3).



Figure 3: Histogrammes des pourcentages concernant la grille 1A1. (Lecture sans dévoisement)

Légende des échelles bipolaires : 1. artificiel – naturel ; 2. vulgaire – recherché ; 3. masculin – féminin ; 4. froid – chaud ; 5. banal – pittoresque ; 6. calme – énergique ; 7. monotone – mélodieux ; 8. ennuyeux – sympathique ; 9. détaché – jovial ; 10. entrecoupé – fluide ; 11. dur – doux

Pour ce qui est de l'évaluation du parler marqué, c'est-à-dire celui réalisant le dévoisement des voyelles finales, nous reproduisons les résultats dans les tableaux suivants (fig. 4 et 5).

	Grille 1A2 - Locuteur A2								
	Echelles A1	3	2	1	0	1	2	3	Echelles A2
1	Artificiel	2	4	1	2	7	3	1	Naturel
2	Vulgaire	0	2	2	6	5	6	1	Recherché
3	Masculin	0	3	0	3	3	7	4	Féminin
4	Froid	2	0	1	3	5	7	2	Chaud
5	Banal	1	2	2	5	4	6	2	Pittoresque
6	Calme	1	3	2	7	2	5	2	Energique
7	Monotone	1	2	1	3	2	8	6	Mélodieux
8	Ennuyeux	0	4	0	5	2	7	3	Sympathique
9	Détaché	0	1	2	5	6	3	4	Jovial
10	Entrecoupé	0	0	2	5	6	7	2	Fluide
11	Dur	0	0	2	7	2	8	4	Doux

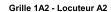
Figure 4: Résultats concernant la grille 1A2

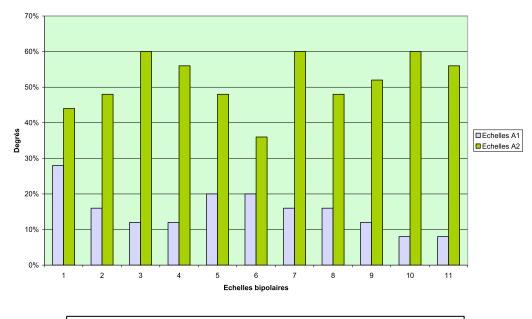
	Grille 1A2 - Locuteur A2					
	Echelles A1			Echelles A2		
1	Artificiel	28%	44%	Naturel		
2	Vulgaire	16%	48%	Recherché		
3	Masculin	12%	60%	Féminin		
4	Froid	12%	56%	Chaud		
5	Banal	20%	48%	Pittoresque		
6	Calme	20%	36%	Energique		
7	Monotone	16%	60%	Mélodieux		
8	Ennuyeux	16%	48%	Sympathique		
9	Détaché	12%	52%	Jovial		
10	Entrecoupé	8%	60%	Fluide		
11	Dur	8%	56%	Doux		

Figure 5: Pourcentages concernant la grille 1A2.

On peut facilement remarquer que le parler marqué les résultats sont plus homogènes, car ils penchent tous vers les échelles positives (échelles A2).

Ce parler a été jugé assez naturel (44%), suffisamment recherché (48%), tout à fait féminin (60%), chaud (56%), pittoresque, énergique, très mélodieux (60%), sympathique, jovial, très fluide (60%) et doux (56%). La plus grande homogénéité des résultats apparaît très évidente si l'on regarde les données à l'aide des histogrammes (fig. 6).



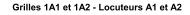


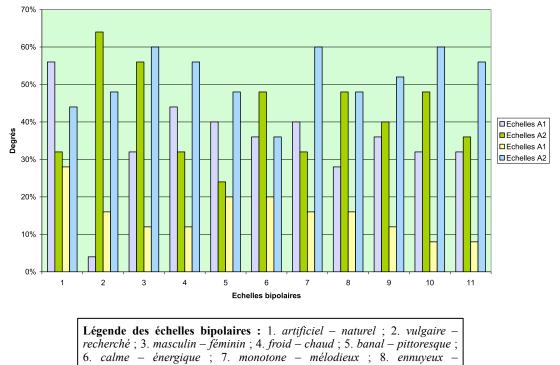
Légende des échelles bipolaires : 1. artificiel – naturel ; 2. vulgaire – recherché ; 3. masculin – féminin ; 4. froid – chaud ; 5. banal – pittoresque ; 6. calme – énergique ; 7. monotone – mélodieux ; 8. ennuyeux – sympathique ; 9. détaché – jovial ; 10. entrecoupé – fluide ; 11. dur – doux.

Figure 6 : Histogrammes des pourcentages concernant la grille 1A2 (Lecture avec dévoisement)

Il est intéressant de comparer les résultats des deux évaluations, de façon à comprendre quelle est la différence dans la perception que des locuteurs francophones ordinaires ont des deux parlers que nous sommes en train d'analyser.

Le parler standard non marqué est évalué comme étant plus artificiel (56%) que la variante marquée, qui, par contre, est jugé assez naturelle (44%). Les deux parlers sont jugés comme étant recherchés, mais le parler standard l'est plus que l'autre (64% pour le parler standard non marqué vs. 48% pour celui marqué). Les deux sont perçus comme des parlers féminins (56% pour le parler standard non marqué et 60% pour celui marqué). Le parlé marqué a été perçu comme étant chaud (56%) et pittoresque (48%) par rapport à la variante standard non marquée qui a été jugée froide (44%) et banale (40%). En outre, bien que les deux aient été jugés comme étant énergiques (46% pour le parler standard non marqué et 36% pour le parler marqué), le parler marqué s'est avéré plus mélodieux (60%) que le parler standard non marqué qui, au contraire, a été perçu comme étant monotone (40%). Les deux parlers ont été évalués comme étant également sympathiques (48%) ainsi que joviaux (40% pour le parler standard non marqué et 52% pour celui marqué). Le parler marqué a été perçu comme étant plus fluide (60% vs. 48%) que le standard non marqué et bien plus doux (56% vs. 36%). Nous essayons à nouveau de comparer nos résultats à l'aide des histogrammes (fig. 7).





sympathique ; 9. détaché – jovial ; 10. entrecoupé – fluide ; 11. dur – doux.

Figure 7: Comparaison des histogrammes des pourcentages concernant la grille 1A1 et 1A2

Jusqu'ici on ne s'est occupé que de l'évaluation de la perception que les locuteurs francophones ont d'un parler réalisant ou non le dévoisement des voyelles finales, abstraction faite de tout jugement social.

Les grilles 1B et 1C, au contraire, visent à l'évaluation de la personnalité et du statut social des locuteurs employant le parler standard non marqué et celui marqué. Nous reproduisons ci-dessous les résultats de notre test ainsi que leurs pourcentages (fig. 8 et 9).

	Grille 1B	Locuteur	Locuteur
		A1	A2
1	Cultivé/e	21	16
2	Illettré/e	0	0
3	Gentil/le	16	19
4	Impoli/e	3	2
5	Jeune	10	12
6	Vieux	7	9
7	Élégant/e	13	10
8	Grossier/ère	4	4

Figure 8 : Résultats concernant la grille 1B

	Grille 1B	Locuteur	Locuteur
		A1	A2
1	Cultivé/e	84%	64%
2	Illettré/e	0%	0%
3	Gentil/le	64%	76%
4	Impoli/e	12%	8%
5	Jeune	40%	48%
6	Vieux	28%	36%
7	Élégant/e	52%	40%
8	Grossier/ère	16%	16%

Figure 9: Pourcentages concernant la grille 1B

En ce qui concerne les résultats de la grille 1B (fig. 8 et 9), le locuteur réalisant le parler standard non marqué a été jugé tout à fait cultivé (84%), gentil (64%), jeune (40%) et élégant. Le locuteur réalisant le parler marqué, par contre, a été jugé moins cultivé (64% vs. 84%), mais bien plus gentil (76% vs. 64%). Le parler marqué a été jugé comme faisant aussi jeune que le standard non marqué (48% et 40%), mais le second a été évalué comme étant plus élégant que le premier (52 % vs. 40%).

Nous reproduisons les données sous forme d'histogrammes, de façon à avoir une vision d'ensemble (fig. 10).

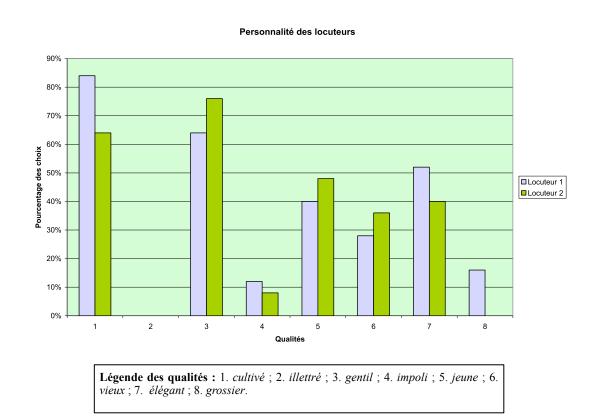


Figure 10: Histogrammes des pourcentages concernant la grille 1B

Les résultats concernant la grille 1C ont été très homogènes, comme on peut le voir dans les tableaux suivants (fig. 11 et 12), ainsi qu'à l'aide des histogrammes (fig. 13).

Classe sociale :	Basse	Moyenne	Elevée
Locuteur A1	0	9	14
Locuteur A2	1	14	8

Figure 11 : Résultats concernant la grille 1C

Classe sociale :	Basse	Moyenne	Elevée
Locuteur A1	0%	36%	56%
Locuteur A2	4%	56%	32%

Figure 12: Pourcentages concernant la grille 1C

Le locuteur réalisant le parler standard non marqué a été jugé comme provenant d'une classe sociale élevée (56%), alors que le locuteur réalisant le parler marqué a été jugé comme provenant plutôt d'une classe sociale moyenne (56%).

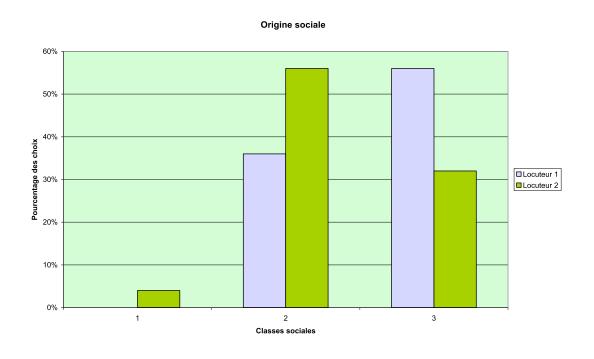


Figure 13: Histogrammes des pourcentages concernant la grille 1C

Légende des classes sociales : 1. basse ; 2. moyenne ; 3. élevée.

6. Résultats de la seconde partie du test

Comme nous l'avons dit, la seconde partie de notre test de perception a été la partie la plus difficile à administrer à cause de la difficulté de la consigne, de la complexité de sa structure et, sans doute, de la fatigue des sujets testés.

La grille 2A ne proposait pas de choix forcés, voilà pourquoi nous ne sommes pas en mesure de donner des pourcentages ni de faire des statistiques des résultats obtenus. Nous nous limiterons, donc, à faire un commentaire le plus objectif et le plus descriptif possible des données que nous avons pu récupérer.

En ce qui concerne les résultats relatifs à la grille 2A, où nous testions si des locuteurs francophones ordinaires sont en mesure de percevoir consciemment le dévoisement des voyelles finales, nous pouvons dire que la grande majorité des interviewés (15 sur 25) ont déclaré percevoir une différence dans la prononciation des paires contrastées d'énoncés qui leur avaient été proposées et que cette différence consiste en l'ajout de ce qu'ils ont appelé tour à tour 'souffle', 'sifflement', 'chuintement', 'expiration', 'aspiration' voire 'relâchement 'et qu'ils ont essayé de transcrire par l'orthographe "ch", comme par exemple dans : "ouich ", "mercich" , "passéch" , etc. Certains de ceux qui ont perçu le souffle ont aussi noté un allongement de la voyelle finale (5 sur 25). Le même phénomène d'allongement vocalique a été perçu par d'autres qui n'ont toutefois pas remarqué le souffle (4 sur 25). Un nombre restreint d'interviewés a déclaré ne percevoir aucune différence, alors que d'autres ont remarqué une différence dans la syllabe finale des mots contenant les voyelles dévoisées, sans pourtant savoir l'expliquer. Quelques-uns des juges, par contre, (5 environ) ont remarqué un 'drôle d'accent', une différence dans l'accentuation ou bien une modification dans l'intonation, c'est-à-dire qu'ils percevaient la phrase non marquée comme ayant une intonation montante et la phrase marquée comme ayant une intonation descendante.

La grille 2B, où nous demandions de choisir entre plusieurs suggestions concernant les significations éventuellement ajoutées aux énoncés par le trait phonique différentiateur repéré dans la grille 2A, a été la grille la plus difficile à remplir, tout d'abord à cause de la complexité de sa structuration, mais aussi parce que, comme nous l'avons dit plus haut, il est toujours difficile de séparer le signifiant du signifié, ce qui fait que le sémantisme lié aux mots a souvent influencé le choix de nos auditeurs. C'est pourquoi nous nous bornons à citer quelques-unes des donnés les plus significatives.

Suivant le critère général des cases les plus cochées, qui inclut même les choix ambigus, nous remarquons que le trait qui a obtenu le plus de choix est "chaleur" (16), suivi de "dureté" (15), "aucune différence" (14), "politesse" (14), "indifférence" (13), "élégance" (10), "vulgarité" (10), "emphase" (10) et, enfin, "mépris" (7) et "prestige" (6). Les traits au choix qui ont ajoutés sont : "lassitude", "familiarité", "fatigue" et "agaçant".

Suivant les réponses les plus claires, nous pouvons remarquer que les énoncés non marqués véhiculent plus la dureté (4 pour les énoncés non marqués vs. 3 pour les énoncés marqués), la politesse (4 vs. 1), l'indifférence (6 vs. 2), l'élégance (5 vs. 0) et le prestige (4 vs. 0), alors que les énoncés marqués véhiculent plus la chaleur (6 pour les énoncés marqués vs. 2 pour les énoncés non marqués), la vulgarité (6 vs. 0) et l'emphase (6 vs. 1).

La grille 2C, où nous demandions aux juges de dire s'ils réalisent plus habituellement le parler non marqué ou celui marqué, pourquoi et dans quel contexte, proposait des réponses libres, voilà pourquoi nous essayerons de les résumer globalement.

La majorité des juges ont répondu qu'ils réalisent le parler non marqué de préférence dans des contextes formels, en public, pendant la lecture, au travail, dans les conversations avec des inconnus

ou avec des connus cultivés et dans la haute société. Cependant, ils n'ont pas vraiment expliqué les raisons d'un tel comportement linguistique.

Pour ce qui est du parler marqué, les mêmes juges ont affirmé réaliser le dévoisement des voyelles finales – qu'ils ont bien reconnu - dans un contexte plus familier et dans la langue courante, avec des amis, en famille, dans les conversations avec des gens plus populaires, avec des enfants ou des jeunes de la rue ainsi que dans une attitude de détente, d'hésitation ou d'incertitude. Ils estiment qu'une telle parlure exprime vulgarité, agacement, chaleur, énervement, sympathie, reconnaissance, fatigue et douleur.

Enfin, à la dernière page de notre questionnaire, nous avons laissé un espace blanc pour les notations personnelles et nous avons invité nos juges à nous écrire des commentaires libres au sujet du test.

Plusieurs ont écrit des suggestions très intéressantes, c'est pour cela que nous avons décidé de transcrire les plus significatives.

Une traductrice belge de 49 ans écrit : « Le chuintement faisant durer la dernière syllabe fait plus populaire, plus bas socialement ».

Un ingénieur civil belge de 43 ans écrit : « Le chuintement de la finale trahit sans doute un manque d'application et de contrôle des mouvements labiaux. Ça donne un aspect plus relâché, plus vulgaire ».

Une infirmière française de 47 ans affirme : « Le phonème traînant est pour moi le signe d'un langage courant, quotidien, pas recherché. Je l'utilise effectivement, mais pas dans le langage poli ou lu ».

Un demandeur d'emploi français de 32 ans écrit : « En général, en A2 [le parler marqué, ndr] je percevais plutôt de la chaleur, de l'élégance, de la gentillesse, de la part du locuteur, tandis que dans A1 [le parler non marqué, ndr], je percevais plutôt de la neutralité, parfois même de la froideur ».

Une employée de banque belge de 31 ans écrit : « Selon les milieux et les circonstances, on utilise un langage beaucoup plus contrôlé, froid... (locuteur A1) [parler non marqué, ndr]. Tandis que pour le locuteur A2 [parler marqué, ndr], c'est beaucoup plus naturel, la façon dont on parle lorsqu'on est avec des gens avec qui on se sent bien, avec des amis ou avec la famille, où aucune apparence n'est requise. Cela entraîne un langage plus chaleureux, peut-être moins distingué, mais plus spontané et vivant ».

Une institutrice belge à la retraite de 72 ans écrit : « Un commentateur TV parle de cette façon. Je n'apprécie pas vraiment. Pourquoi ce souffle qui déborde, qui n'est pas à sa place ? ».

7. Évaluation des résultats

Si jusqu'à présent nous avons essayé de ne garder qu'une perspective descriptive au sujet des résultats de notre test de perception, voilà le moment où nous tâcherons de proposer notre évaluation de ces mêmes données.

Il faut tout d'abord remarquer que la plupart de nos hypothèses au sujet de la perception du dévoisement des voyelles finales et de ses contextes d'usage ont été largement bouleversées.

Si d'un côté cela nous rassure sur le fait que nous n'avons pas influencé nos auditeurs lors de l'administration du test, de l'autre côté cela nous oblige à revoir nos positions et à nous poser des questions.

Pour ce qui est des hypothèses 1 et 2 (voir plus haut), nous avions prévu que généralement le parler marqué réalisant le dévoisement des voyelles finales serait perçu comme plus recherché, élégant et prestigieux que celui non marqué et qu'une personne produisant un tel parler serait jugée

comme plus cultivée, plus élégante et comme provenant d'un milieu social plus élevé que celle produisant le parler standard non marqué. En fait, les résultats de notre enquête nous ont démontré que le parler marqué est jugé moins recherché que le standard non marqué (64% pour le parler non marqué vs. 48% pour celui marqué) voire vulgaire, comme on peut le déduire des commentaires et des résultats concernant la grille 2B rapportés plus haut. En outre, une personne réalisant le parler marqué est jugée comme moins cultivée, grossière et comme provenant d'une classe sociale moyenne, alors qu'une personne réalisant le parler non marqué est jugée comme cultivée, élégante, provenant d'une classe sociale élevée.

Cependant, le parler marqué a été évalué comme plus chaud, plus pittoresque, plus mélodieux, plus sympathique, plus jovial, plus fluide et plus doux que le standard non marqué, en plein accord avec les théories sociolinguistiques qui affirment qu'un parler socialement prestigieux reçoit des appréciations plus favorables qu'un parler marqué ou stigmatisé sous l'angle du statut social, tandis qu'un parler marqué, tout en étant jugé comme socialement moins prestigieux, est cependant perçu comme plus chaleureux et plus positif sous l'angle de la solidarité (Lafontaine 1986 : 41-42).

En ce qui concerne les hypothèses 3 et 4 (voir plus haut), nous avions postulé que le parler marqué ajoute à la signification globale de la communication de l'émotivité (politesse, chaleur, emphase) ainsi que de l'élégance et du prestige. C'est pourquoi nous avions pensé qu'un tel parler serait plutôt relié à des contextes formels aussi bien qu'à la parole et à la lecture publiques.

Si le postulat concernant l'ajout d'émotivité a été pleinement confirmé, cela n'a pas été le cas pour ce qui est du prestige et de l'élégance, car le parler réalisant le dévoisement des voyelles finales a été jugé comme familier et vulgaire. Par conséquent, un tel parler n'est réalisé que dans des contextes familiers, où l'on emploie une langue courante.

Les raisons qui nous ont poussé à postuler qu'un parler marqué réalisant le dévoisement des voyelles finales pouvait être perçu comme plus élégant et plus prestigieux que son équivalant standard et qu'il pouvait donc être employé dans des contextes formels et dans la parole publique reposent surtout sur le fait qu'un tel phénomène est né et s'est développé à partir de la télévision et de la radio, c'est-à-dire dans un contexte où les locuteurs essaient généralement de surveiller davantage leur langue, un domaine prestigieux qui est considéré comme une référence et un modèle de bon langage^{viii}.

En outre, comme nous l'avons dit plus haut, il nous est aussi arrivé de nous confronter, lors de l'élaboration de notre test, avec plusieurs italophones spécialistes de la langue française, qui nous ont fait part de leur impression d'un certain prestige et d'une certaine élégance dans la perception d'un parler réalisant le dévoisement des voyelles finales.

Même si nous ne pouvons pas expliquer avec assurance l'origine d'un tel phénomène, nous pouvons très raisonnablement affirmer qu'il a été observé pour la première fois à la télévision et à la radio comme trait caractérisant la langues des journalistes. C'est en ce sens que l'on pourrait parler d'une variation phonostylistique situationnelle, c'est-à-dire une conduite phonostylistique occasionnelle se produisant dans le cadre d'une profession donnée (guide, professeur, crieur de rue). Une telle variante occasionnelle peut éventuellement devenir permanente et faire partie de la personnalité du sujet. Ce sont, par exemple, les avatars de la voix du prêtre, de l'enseignant, du politicien et de bien d'autres (Léon 1993 : 157).

Le dévoisement des voyelles finales pourrait donc être encadré comme étant à l'origine une variation phonostylistique situationnelle liée au parler des journalistes, ce qui fait que l'on pourrait même parler d'une variation diastratique à valeur socio-identitaire qui, d'une façon un peu simpliste, pourrait se résumer ainsi : comme le parler réalisant le dévoisement des voyelles finales fait journaliste, les commentateurs ont commencé petit à petit à l'intégrer de façon inconsciente pour faire groupe avec tous les autres^{ix}.

Cependant, le fait qu'à présent ce parler se soit diffusé même chez des locuteurs ordinaires qui l'emploient dans des contextes relevant de la vie quotidienne, dénote que le dévoisement des voyelles finales, de variation situationnelle liée à une profession et de variation diastratique à valeur identitaire, est devenu une variation phonostylistique situationnelle ayant perdu tout caractère socio-identitaire et ne subsistant qu'en tant que simple variation diaphasique liée principalement à l'expression des émotions (surtout de la gentillesse, de la chaleur et de l'emphase) et souvent employée comme clausule mélodique de clôture en fin d'énoncé^x.

Ce qui demeure contradictoire dans cette hypothèse c'est le décalage qu'il y a entre la grande diffusion de tel parler, sa stigmatisation et son origine que l'on définirait « noble ».

Telle contradiction pourrait se résoudre, tout d'abord, par le constat qu'un parler devient stéréotypé et donc stigmatisé par la fréquence d'emploi (Léon 1998 : 158). C'est la récurrence donc qui transforme la perception, ce qui pourrait vouloir dire, alors, qu'au début, le dévoisement des voyelles finales n'était pas stigmatisé, mais qu'il l'est devenu au fur et à mesure qu'il s'est répandu dans des contextes informels. Cela dénoterait donc une évolution dans la perception de la variation phonétique.

Ensuite, il faut toujours tenir compte de l'insécurité linguistique des locuteurs, qui, ne l'oublions pas, stigmatisent souvent ce qu'eux-mêmes réalisent ou ce qui leur paraît non correspondant à la norme^{xi}.

À ce propos, il nous semble important de rapporter quelques-unes des réactions des locuteurs que nous avons côtoyés lors de l'élaboration et de l'administration du test de perception.

L'enseignante de français d'origine bourguignonne qui a eu la gentillesse de prêter s voix à nos enregistrements, par exemple, a été choisie justement parce qu'elle réalisait habituellement le dévoisement des voyelles finales pendant ses cours de français, souvent pour exprimer de l'emphase ou pour souligner des mots.

Au début, elle ne savait pas que nous travaillions sur le dévoisement des voyelles finales et qu'elle avait été choisie délibérément parce qu'elle le réalisait habituellement. Quand nous l'avons mise au courant, elle a eu une réaction très dure et a exprimé des jugements très négatifs sur ce parler, démontrant qu'elle n'avait pas conscience de le réaliser. La première chose qu'elle a dite était : « C'est absolument une faute, car le français est une langue tendue et ce n'est pas correct du tout de relâcher comme ça les voyelles».

Nous rappelons ici encore le commentaire de l'infirmière de 47 ans qui a affirmé que le phonème "traînant" était pour elle le signe d'un langage courant, quotidien, non recherché et qu'elle l'utilisait effectivement, mais non dans le langage poli ou lu. Nous connaissons personnellement cette infirmière et nous pouvons affirmer avec certitude qu'elle réalise régulièrement le dévoisement des voyelles finales, surtout dans des contextes formels, notamment pendant la lecture à voix haute et en public.

Ce sont des petits exemples qui nous montrent concrètement comment l'attitude vis-à-vis d'un phénomène linguistique ne correspond pas forcément au comportement linguistique et comment la stigmatisation sociale d'un parler ne comporte pas immédiatement une limitation dans son usage et dans sa diffusion.

Avant de terminer notre parcours d'analyse et d'évaluation des résultats de notre expérience, il nous semble intéressant d'ajouter d'autres remarques au sujet de quelques-unes des réponses et des suggestions qui ont été données et qui pourraient s'avérer intéressantes pour notre recherche future.

Tout d'abord nous voudrions revenir sur quelques-uns des commentaires que nous avons rapportés plus haut, notamment sur celui de l'enseignante française de 47 ans, qui a considéré le dévoisement des voyelles finales comme étant une faute s'opposant à la tension articulatoire propre à la langue française, et sur celui de l'ingénieur civil belge de 42 ans, qui a même parlé d'un

« manque d'application et de contrôle des mouvements labiaux donnant un aspect de relâchement ». Il est intéressant de constater que les deux relèvent que le dévoisement des voyelles finales est le produit d'un relâchement de l'articulation. En fait, le français a toujours été classé comme étant une langue caractérisée par un mode d'articulation tendu, ce qui signifie que pour produire les phones du français il faut dépenser beaucoup d'énergie due à une grande tension des muscles de l'articulation pendant la phonation. Le mode tendu, en outre, s'accompagne généralement d'une sobriété de la mimique et a pour conséquence la netteté du timbre des phones. Voilà pourquoi, par exemple, le français ne possède pas de consonnes affriquées ni ne connaît le phénomène de la diphtongaison (Delattre 1966).

La diffusion d'une variation phonétique entraînant un relâchement de l'articulation pourrait donc être l'indice important d'une évolution de la langue vers un relâchement progressif de son mode d'articulation.

Nous voudrions aussi revenir sur le fait que plusieurs de nos juges ont perçu, outre à ce qu'ils ont appelé "soufflement", un allongement de la voyelle finale s'accompagnant d'une descente mélodique (voir les résultats concernant la grille 2A). On peut confronter cette donnée perceptive à la remarque de Fónagy concernant le fait que le dévoisement des voyelles n'apparaît qu'en finale d'énoncé ou de groupe prosodique et qu'il permet de marquer la fin d'une unité de discours, même en l'absence d'autres indices (Fónagy 2006 : 46-47). Il s'agit ici peut-être d'une nouvelle clausule mélodique de clôture stéréotypée, caractérisée par un allongement vocalique avec souffle et par une descente mélodique.

Lors de l'évaluation du trait différenciateur discriminant les paires contrastées d'énoncés proposées dans la grille 2A, certains de nos juges ont repéré la voyelle dévoisée, mais ils ont aussi ajouté un petit commentaire au sujet de la paire n° 1, où l'on comparait la prononciation de "oui", disant que le oui prononcé avec la voyelle dévoisée était 'plus affirmatif' que la variante standard. C'est une remarque que nous-mêmes, nous avions faite lors de nos observations sur le terrain, surtout au sujet de quelques expressions telles que : "ah ben ouich" et "ouich".

Le dévoisement des voyelles finales pourrait donc être employé aussi comme marqueur d'intensité, une sorte de "superlatif phonétique".

Les résultats de notre test, enfin, ont démontré que le dévoisement des voyelles finales ajoute à la signification globale de l'énoncé de l'émotivité, notamment de la politesse et de l'emphase.

En ce qui concerne la politesse, nous remarquons avec Fónagy (2006 : 46-47), la récurrence des voyelles finales dévoisées dans des expressions exprimant le consentement et la gentillesse telles que : "merci", "allez-y, "je vous en prie" et "oui".

Pour ce qui est de l'emphase, nos observations faites sur le terrain, dans le cadre de quelques cours universitaires donnés en langue française dans une université italienne, ont confirmé que le dévoisement des voyelles finales est souvent employé comme marqueur d'emphase en contexte didactique, surtout pour mettre en évidence des mots.

À ce propos, il serait intéressant d'étudier les rapports entre l'accent didactique et son influence sur l'évolution de la prosodie française en rapport avec le dévoisement des voyelles finales avec ses caractéristiques de clausule mélodique de clôture.

8. Conclusion

À conclusion de notre bref parcours autour du dévoisement des voyelles finales dans le cadre des variations phonétiques en français contemporain, nous essayons de résumer les résultats de notre recherche.

Bien que nous ne puissions pas expliquer complètement ses origines, nous pouvons très vraisemblablement affirmer que le phénomène du dévoisement des voyelles finales est né et s'est développé dans le contexte de la langue des journalistes de la télévision et de la radio ou, du moins, c'est dans ce contexte qu'il a été observé pour la première fois.

Nous pourrions donc considérer le dévoisement des voyelles finales comme étant à l'origine une variation phonostylistique situationnelle dans le cadre d'une profession donnée, ce qui fait que nous pouvons même parler d'une variation diastratique à valeur socio-identitaire caractérisant le parler des journalistes de télévision et de la radio qui s'est ensuite développée et diffusée dans les parlers de locuteurs ordinaires devenant une variation phonostylistique situationnelle ayant perdu tout caractère socio-identitaire et ne subsistant qu'en tant que simple variation diaphasique liée principalement à l'expression des émotions (surtout la gentillesse, la chaleur et l'emphase) et souvent employée comme clausule mélodique de clôture en fin d'énoncé ou de groupe prosodique.

Un parler réalisant le dévoisement des voyelles finales est stigmatisé comme étant familier voire vulgaire et un locuteur employant un tel parler est jugé comme étant peu cultivé et peu élégant et provenant d'une classe sociale moyenne.

Comme toute variation stigmatisée, le dévoisement des voyelles finales n'est pas jugé comme étant prestigieux sous l'angle du statut social, mais comme étant plus chaleureux et plus positif sous l'angle de la solidarité.

Il s'agit d'un phénomène variationnel suffisamment bien perçu par des locuteurs francophones ordinaires et employé surtout dans des contextes peu formels voire familiers, pour parler aux amis, aux enfants et, en général, à des gens peu cultivés.

Le dévoisement des voyelles finales est souvent employé pour exprimer des émotions, notamment la gentillesse dans des expressions telles que "merci" et "allez-y", ainsi que la chaleur et l'emphase.

Il est utilisé comme marqueur d'emphase surtout en contexte didactique, pour souligner des mots ou des éléments dans la phrase, et comme marqueur d'intensité, surtout avec l'adverbe d'affirmation "oui", qui, si prononcé "ouich", semble être "plus affirmatif".

Le dévoisement des voyelles finales peut marquer la fin d'une unité de discours, même en l'absence d'autres indices, et il s'agit donc, peut-être, d'une nouvelle clausule mélodique de clôture stéréotypée, caractérisée par un allongement vocalique avec souffle et par une descente mélodique.

Étant le résultat d'un relâchement de l'articulation, le dévoisement des voyelles finales pourrait être l'indice d'une évolution du mode articulatoire tendu propre à la langue française, qui serait donc en train de devenir, petit à petit, une langue relâchée.

Références bibliographiques

Borrell A., Billières M., 1989, "L'évolution de la norme phonétique en français contemporain", *La Linguistique*, 2, 25, pp. 45-62.

Carton F., 1995, "La prononciation du français", in Antoine G., Cerquiglini B. (dir.), *Histoire de la langue française (1914-1945)*, CNRS éditions, Paris, pp. 27-59.

Carton F., 2000, "La prononciation", in Antoine G., Cerquiglini B. (dir.), *Histoire de la langue française* (1945-2000), CNRS éditions, Paris, pp. 25-60.

Chaurand J. (dir.), 1999, Nouvelle histoire de la langue française, Éditions du seuil, Paris.

Delattre P., 1966, "Les modes phonétiques du français", in *Studies in French Comparative Phonetics*, Mouton, Paris/Londres.

Fónagy I., 2006, *Dynamique et changement*, éditions Peeters, Louvain-Paris.

Galazzi E., 1980, "Analyse perceptive d'énoncés assertifs en parole filtrée", in *Contributi del dipartimento di psicologia*, 2, Pubblicazioni dell'I.S.U. – Università Cattolica, Milan, pp. 117-159.

Houdebine A. M., 1982, "Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain", *Le Français moderne*, 1, pp. 42-51.

Houdebine A. M., 1985, "Pour une linguistique synchronique dynamique", *La Linguistique*, 21, pp. 7-36.

Lafontaine D., 1986, Le parti pris des mots, Pierre Mardaga Éditeur, Bruxelles.

Lafontaine D., 1988, "Le parfum et la couleur des accents", Le Français moderne, 1/2, pp.60-73.

Lambert W. E., 1967, "A social psychology of bilingualism", *Journal of Social Issues*, 23, pp. 91-109.

Léon P., 1968, "Aspects phonostylistiques des niveaux de langue", *Le Français dans le Monde*, 57, pp. 68-72.

Léon P., 1993, Précis de phonostylistique : parole et expressivité. Nathan, Paris.

Robert P., 2007, Le nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, 40^e édition, Paris.

Notes:

- ⁱ Pour approfondir le sujet des variations phonétiques en français contemporain, nous renvoyons aux ouvrages de Carton 1995 ; 2000 et Chaurand 1999.
- ii L'apparition du phénomène du dévoisement des voyelles finales ne peut pas être datée d'une façon certaine. Nous nous limitons ici à mettre en évidence qu'à notre connaissance c'est le linguiste Ivan Fónagy qui a abordé ce sujet en premier et que ses remarques datent des années 80.
- iii « Cadeau-ç » /kadoç/ dans le film « Les choristes » de Christophe Barratier, France 2004.
- iv Tous les exemples cités dans notre travail sont transcrits en API et s'inspirent des transcriptions figurant dans le Petit Robert (voir : Robert 2007).
- v Téléfilm de Claude Loursais, « La mort à la criée », épisode transmis le 12.01.1986 sur A2.
- vi Pour des questions chronologiques, il nous semble essentiel de mettre en évidence que même si le volume de Fónagy cité ici date de 2006, son contenu est une "somme" de quelques-uns de ses ouvrages précédents qui ont été recueillis et publiés posthumes, parmi lesquels plusieurs articles qui avaient été déjà édités bien avant 2006.
- vii « Dans leur état spontané naturel, les phénomènes phonostylistiques sont dans un contexte de parole et ont déjà un contenu sémantique propre. Cette couche verbale va avoir une influence sur l'interprétation à donner à l'expression vocale » (Léon 1993 : 89).
- viii C'est en ce sens que l'on parle de la "langue des médias" comme du modèle du français standard, c'est-à-dire une langue dont la prononciation reflète l'usage moyen, sans recherche et sans familiarité excessives (Borrell 1989 : 51).
- ix Voir les commentaires faits au cours de l'émission "Arrêt sur Images" dont nous avons parlé plus haut, où des journalistes ont déclaré avoir commencé à réaliser le dévoisement des voyelles finales parce que cela "faisait journaliste".
- ^x Voir le commentaire de David Abiker, l'un des journalistes présents lors de l'émission "Arrêt sur Images" dont nous avons parlé plus haut, qui a souligné que le dévoisement des voyelles finales ne se passe que quand les journalistes arrêtent une séquence d'images et s'apprêtent à en lancer une autre, c'est-à-dire qu'il est employé comme formule de clôture en fin d'énoncé.
- xi Pour approfondir la thématique de l'insécurité linguistique et de l'imaginaire linguistique, voir : Houdebine 1982 ; 1995.

Roberto Paternostro Università Cattolica del Sacro Cuore - Milano (Italia) paternostro.roberto@gmail.com